

CENTRE-VILLAGE DE BATTENHEIM

Préfiguration de l'aménagement des espaces publics

L'opportunité de repenser le centre-village :



III. Google Maps

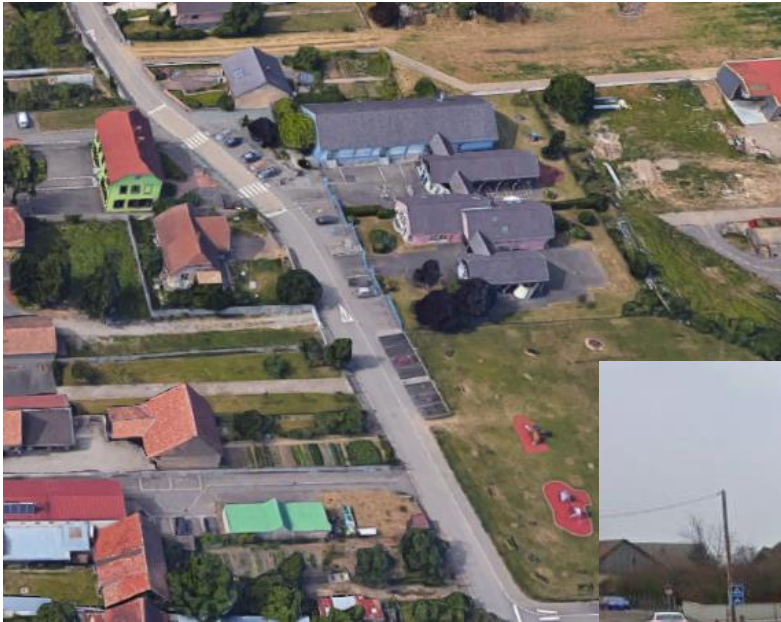
Le déplacement de plusieurs équipements publics a libéré des espaces en centre-village. Cette opportunité permet de repenser le fonctionnement de ces espaces, de remodeler et d'accompagner la revitalisation du cœur de bourg

Quelle centralité aujourd'hui ?



Contexte urbain : des liens à retisser

Le nouveau pôle d'équipements a retiré certains de ses usages au secteur du centre village « historique », mais il a libéré une véritable « pièce urbaine », stratégique pour reconnecter les différents quartiers



Le pôle scolaire et sportif est un peu excentré

III. Google Maps

III. Google Maps

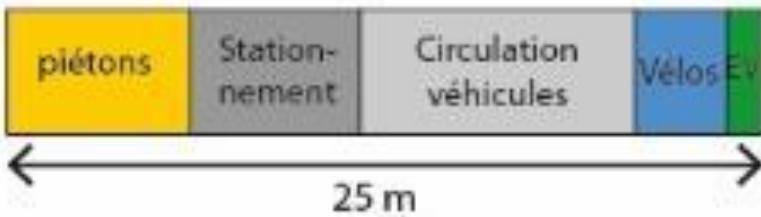
La proximité d'un nouveau quartier à venir



La rue Principale : à la fois fil conducteur et coupure minérale

Une rue au gabarit routier et au revêtement très minéral

La place de la voiture reste importante dans l'espace public



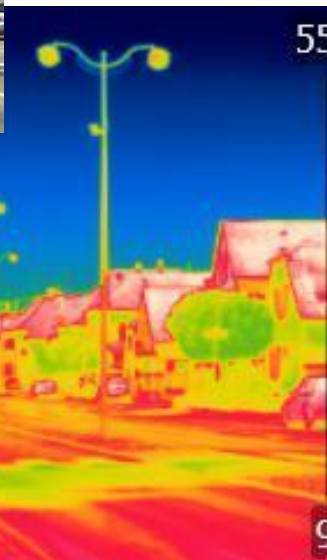
93% de revêtement minéral
55% dédié à la voiture

Profil de la Rue Principale au droit du Presbytère



Diagnostic

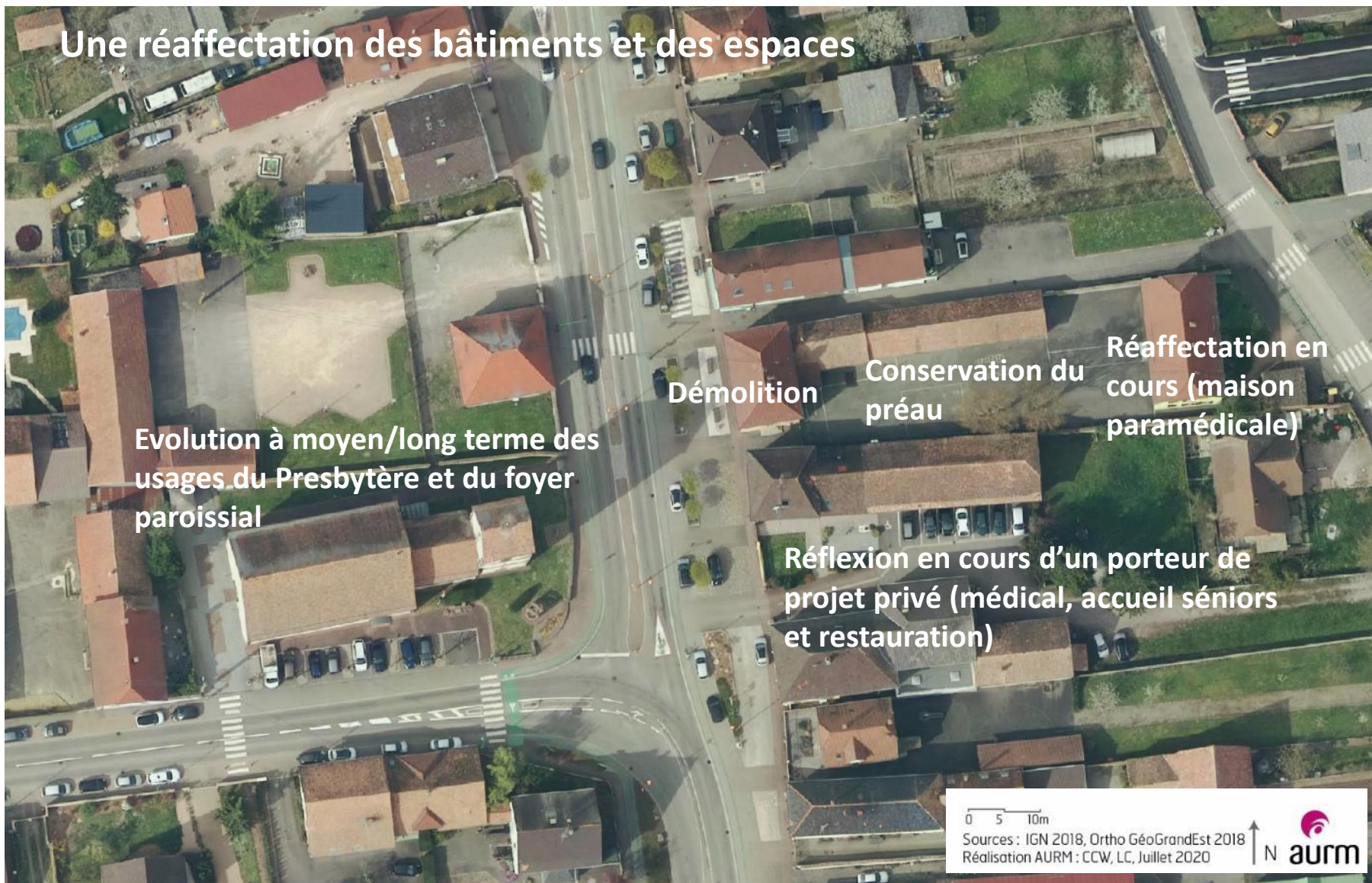
- > des conséquences en termes de cadre de vie
- > Des conséquences en termes de surchauffe urbaine



Photos prises à la caméra thermique en juin 2020 - aurn

Une grande part de revêtements imperméables et sombres accentue l'absorption et le stockage de chaleur en période de vague de chaleur. Une faible part de végétal réduit la capacité de rafraîchissement de l'atmosphère. L'effet de surchauffe urbaine peut être ressenti même dans un contexte périurbain ou villageois. Il rend inconfortable les déplacements dans l'espace public.

Une réaffectation des bâtiments et des espaces



Evolution à moyen/long terme des usages du Presbytère et du foyer paroissial

Démolition

Conservation du préau

Réaffectation en cours (maison paramédicale)

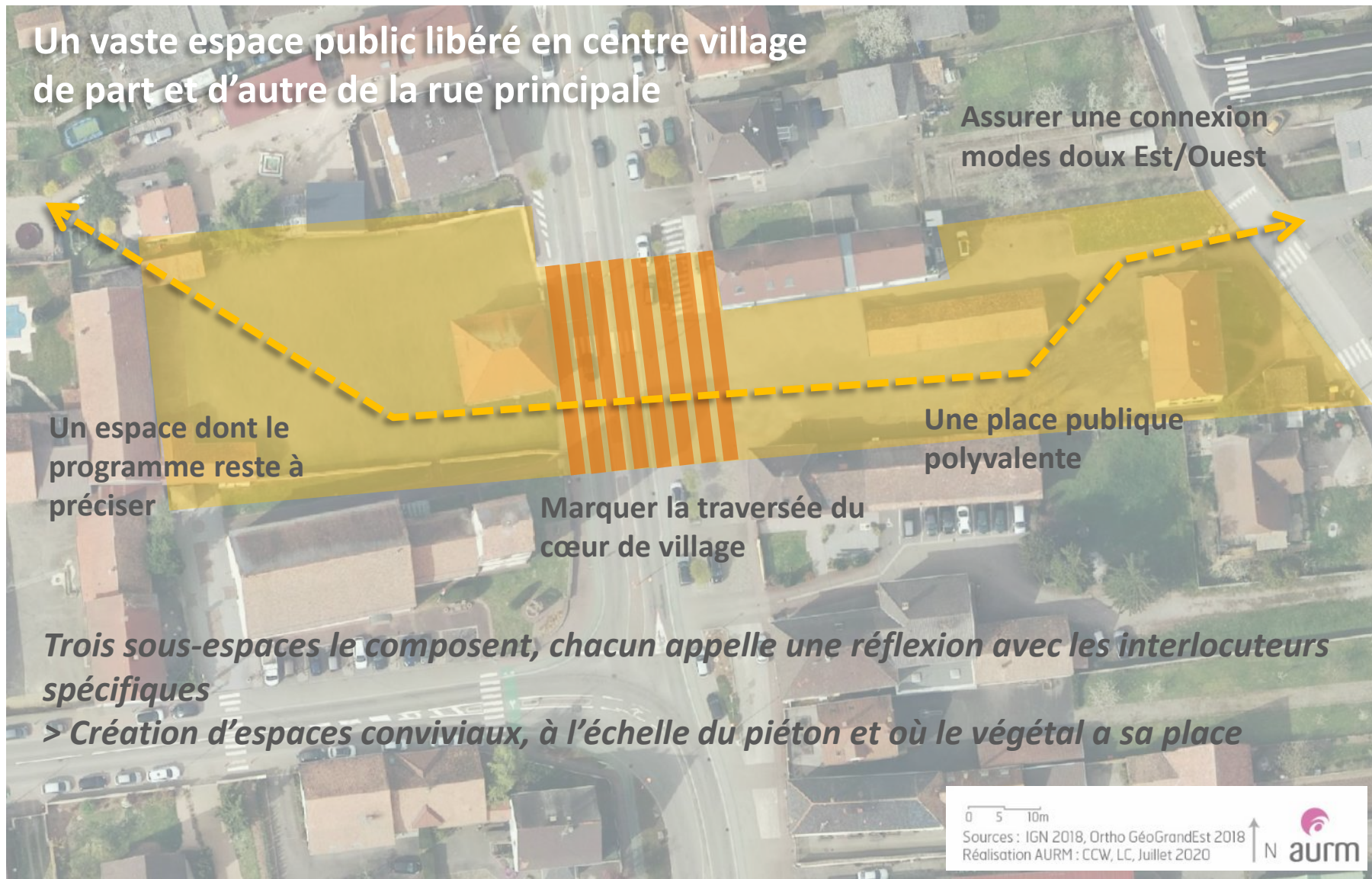
Réflexion en cours d'un porteur de projet privé (médical, accueil séniors et restauration)

0 5 10m

Sources : IGN 2018, Ortho GéoGrandEst 2018
Réalisation AURM : CCW, LC, Juillet 2020



● ● ● ● ● Les principes



Un vaste espace public libéré en centre village de part et d'autre de la rue principale

Assurer une connexion modes doux Est/Ouest

Un espace dont le programme reste à préciser

Une place publique polyvalente

Marquer la traversée du cœur de village

Trois sous-espaces le composent, chacun appelle une réflexion avec les interlocuteurs spécifiques

> Création d'espaces conviviaux, à l'échelle du piéton et où le végétal a sa place

0 5 10m

Sources : IGN 2018, Ortho GéoGrandEst 2018
Réalisation AURM : CCW, LC, Juillet 2020

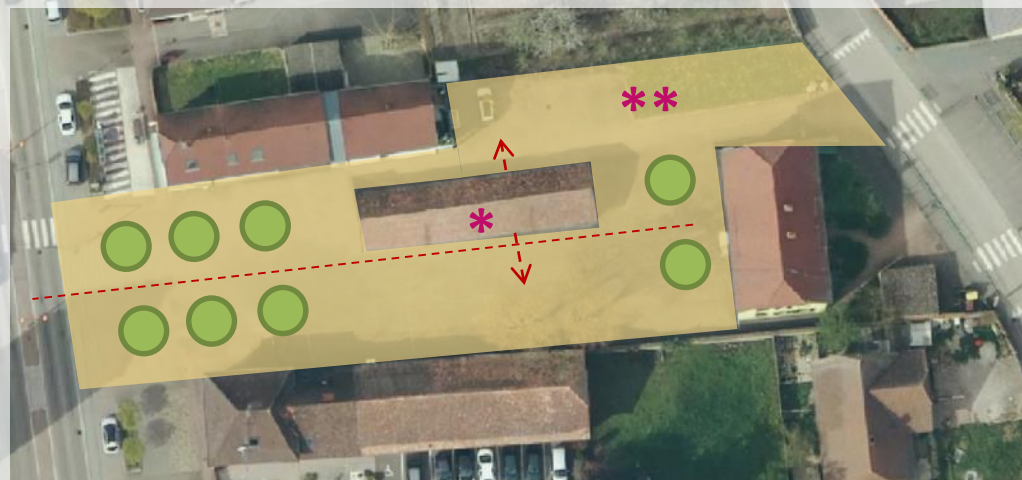


Surface d'espaces publics : environ 4000 m²

1 La nouvelle place

Un sol libre : Un plateau au revêtement minéral permettant des usages variés

Une « Canopée » : Une présence végétale forte: mail planté d'arbres à grand développement. Cela crée un « signal » vu de la rue principale, marquant la traversée de cet espace de cœur de village. Sur la place, le mail crée une perspective sur le bâtiment du fond.



- * Le maintien du préau permettant d'accueillir divers évènements (étals de marché, brocantes,...). L'intérêt est de disposer d'espaces de réunion couverts mais à l'air libre (notamment en période d'alerte sanitaire)
- ** Le stationnement est maintenu et aménagé derrière le Vival. L'accès se fait par la rue des Champs et la traversée véhicule de la place n'est pas possible vers la rue principale (système de régulation du passage pour permettre l'accès lors des marchés...)

0 5 10m

Sources : IGN 2018, Ortho GéoGrandEst 2018
Réalisation AURM : CCW, LC, Juillet 2020



1 La nouvelle place



Le revêtement de sol peut être réalisé en béton désactivé de finition soignée. Pour un coût moindre, on peut y aussi opter pour de l'asphalte (grenailé ou non), dont l'aspect peut être rendu plus qualitatif grâce à des inserts de bandes de pierre (caniveaux par exemple).

Les pieds d'arbres, vastes, accueillent des fleurissements, permettent un bon développement et une gestion facilitée (meilleures réserves en eau, qualité du sol,...). Ils sont associés à des bancs.

Éclairage : jouer sur des éclairages d'ambiance, à l'échelle des piétons, avec des lampadaires moins hauts que ceux, de type plus « routiers », se trouvant le long de la rue Principale.

Le préau est conservé, avec les deux petits bâtiments fermés à chaque extrémité (toilettes) mais en ouvrant la partie centrale. Il permettrait d'accueillir divers événements (étals de marché, brocantes,...)





Les principes

2 La traversée



La majorité du flux de véhicules se situe sur la voie en direction d'Ensisheim. **Le flux au droit de la future place est relativement réduit**, permettant d'envisager des solutions de ralentissement assez volontaristes.



Modification de la localisation du passage piéton, dans la nouvelle logique d'organisation des espaces.

Evolution possible de l'espace situé devant les commerces (surface commerciale et le restaurant) : création de terrasses, gestion des stationnements.

« **Apaisement** » de la voie, trouver le bon compromis : réduire la largeur de voie véhicules. La réalisation d'un plateau n'est pas retenue, mais un marquage différencié au sol reste possible. Un passage en zone à vitesse limitée à **30km/h** à étudier ?

> **Deux options :**

Maintien ou non de l'îlot central au niveau de la traversée (voir plus loin)

NB : Les solutions techniques sur cette voie sont à étudier avec le Conseil Départemental et dimensionner par un bureau d'étude

3 La parcelle du Presbytère



Création du jardin de l'Église de part et d'autre du mur séparateur, qui serait abaissé et dont l'ouverture serait élargie

Espace dévolu à l'accès au bâtiment du presbytère, stationnement sur l'espace actuellement occupé et mise en valeur de l'entrée (carré jaune)

Plantation d'un « arbre du souvenir », qui crée un premier plan devant l'église

Future connexion piétonne vers le nouveau quartier ?

Un programme à trouver pour les bâtiments et l'espace libre (ovale bleu) :

- > Trouver un usage complémentaire à la place située en face
- > Mettre en place une concertation pour faire émerger des idées, connaître des besoins. Exemples : espace pour les personnes âgées/activités associatives, résidence d'artistes, bureaux administratifs/mairie, musée historique; logements communaux, appel à projet pour projet d'habitat partagé porté par des citoyens (autopromotion).

Dans l'attente, l'espace peut être laissé engazonné et polyvalent (spectacle, cinéma plein air, jeux,...)



L'Esquisse **OPTION AVEC îlot central**





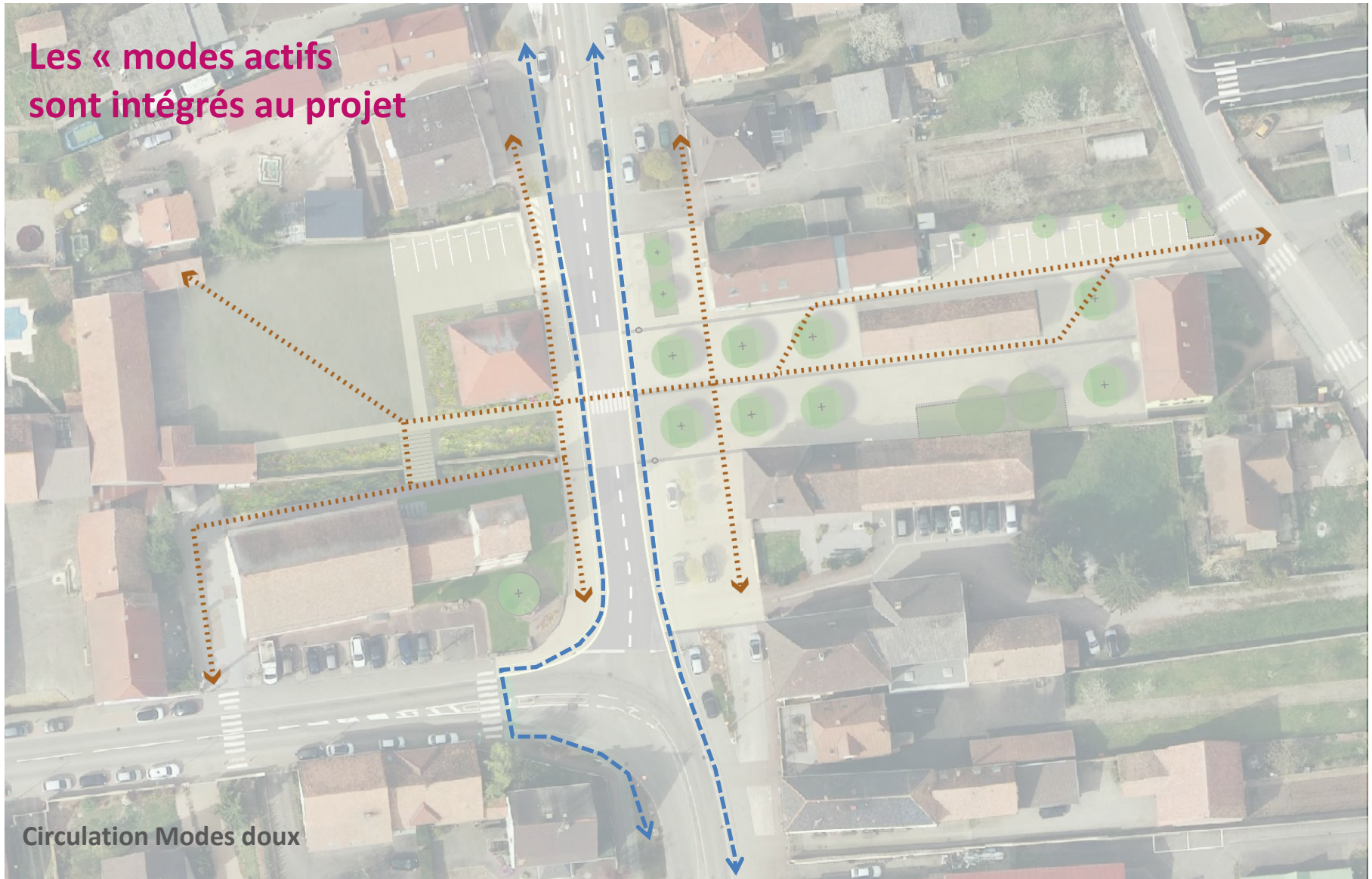
L'Esquisse **OPTION SANS îlot central**



NB: la prolongation de l'aménagement de voirie, que l'on trouve ici devant les commerces, est valable pour toutes les options

● ● ● ● Les principes

Les « modes actifs »
sont intégrés au projet



Circulation Modes doux

- > vélos
- > piétons



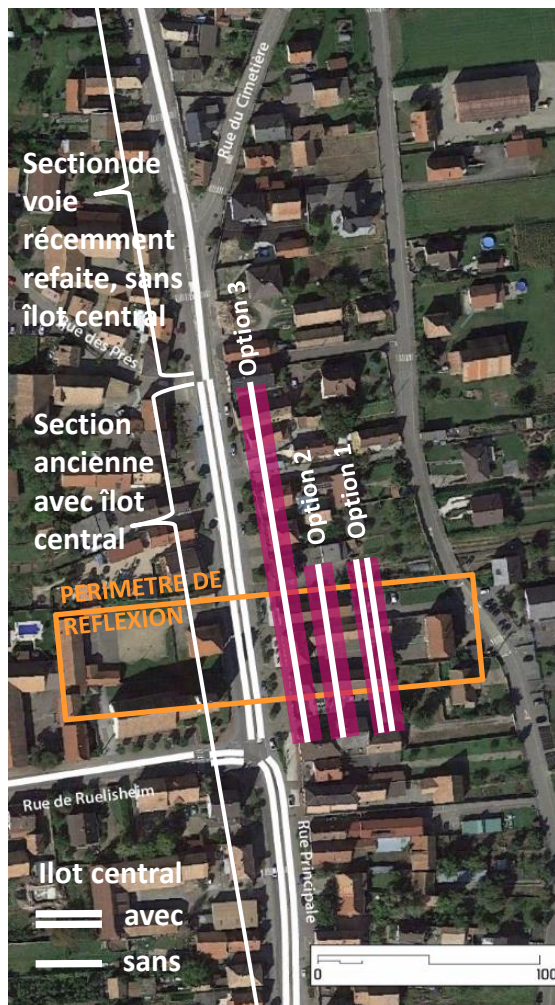
L'Esquisse Examen des options pour la voirie

Situation actuelle :

La rue principale est organisée sur la majorité de son linéaire selon un profil de voie avec îlot séparateur central.

Les travaux réalisés en 2020 à partir de l'entrée Nord ont modifié ce profil en un modèle sans îlot central et ce, jusqu'à une centaine de mètres du carrefour avec la rue de Ruelisheim.

NB : Le choix de profil avec ou sans îlot central impacte le linéaire d'intervention mais également la position des lampadaires et éventuellement la gestion de l'écoulement des eaux,...



Options : Dans tous les cas, la largeur de chaussée est réduite.

Option 1 :

Le projet conserve le profil avec îlot central
> Le linéaire d'intervention sur la voirie est **relativement contenu** (env. 80 ml)
> Il y a **seulement 1 changement de typologie** de voirie lors de la traversée du centre village

Option 2 :

Le projet adopte un profil sans îlot central
> Le linéaire d'intervention sur la voirie est **relativement contenu** (env. 80 ml)
> Il y a **3 changements de typologie** de voirie lors de la traversée du centre village

Option 3 :

Le projet adopte un profil sans îlot central et le poursuit jusqu'à rejoindre la partie déjà refaite, au nord :
> Il y a **seulement 1 changement de typologie** de voirie lors de la traversée du centre village
> Le linéaire d'intervention sur la voirie est **important** (env. 170 ml)



L'Esquisse : croquis indicatifs



● ● ● ● ● L'Esquisse : croquis indicatifs



Existant

**Vue vers la proposition
d'aménagement de la place
des écoles**



Publication éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction :

Cécile CALIFANO-WALCH

cecile.califano-walch@aurm.org – tel : 03.69.77.60.78

Directrice de la publication :

Viviane BEGOC, directrice de l'AURM

Septembre 2021

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.

AURM

33 avenue de Colmar – 68 200 MULHOUSE

Tél. : 03 69 77 60 70 – Fax : 03 69 77 60 71

agence d'urbanisme de la région mulhousienne 